

Tout de GO

AXA Group Operations

JACQUES DE PERETTI AU COMITÉ GROUPE FRANCE

Le comité Groupe France : le CGF est une instance d'information et d'échanges entre la direction et les représentants du personnel. Son périmètre correspond à AXA en France. Il se réunit 4 fois par an; les sujets sont préparés en détail par une commission économique et une commission sociale.

François Tixier est le titulaire de l'UDPA AXA GO au CGF.



« On a géré tous ensemble et on a été à la hauteur pour assurer la continuité du service (opérations informatiques de très grande qualité), rôle important des managers pour maintenir l'activité des équipes. »

Jacques de Peretti nous expose les priorités du groupe AXA en France :

- Pour une bonne partie de nos collaborateurs et force commerciale : **renouer avec la croissance**, avec un focus sur l'épargne (secteur le plus compliqué car les Français montrent un désamour pour l'assurance-vie) et prévoyance.
- Toutes les sociétés du groupe doivent **préparer un renouvellement** qui permette de conserver la base client tout en tenant compte de ce qui se passe autour de nous : baisse des taux, hausse des coûts de réassurance, etc.. Il faut se réinventer dans tous les domaines. Objectif : retrouver en 2021 le niveau de rentabilité en phase avec les attentes du marché.
- Revue des contrats qui ont suscité des problèmes : plusieurs dizaines de milliers de contrats feront l'objet d'une action spécifique pour résoudre le problème définitivement.
- **Sur le plan organisationnel**
Tirer profit des enseignements que nous avons captés sur le **travail à distance** : nous avons **collectivement fait des bons prodiges sur ce sujet grâce à la crise** : prise de conscience que certaines interactions avec les clients et internes peuvent avoir lieu à distance (exemple animation du réseau, vente à distance). Il est important de capitaliser sur ces avancées. Malgré tout, ce qui a été mis en place ne remplace pas ce que nous devons être depuis toujours: le confinement des forces de vente a eu un impact sur la production des affaires, ce que nous avons vécu a gêné l'intégration des jeunes, le lancement de nouveaux projets (phases de *brainstorming*), beaucoup de collaborateurs se sont sentis isolés ou ont décroché.
Nous allons travailler ensemble aux nouveaux modes de travail avec l'objectif d'y voir clair à la fin de l'année.
Bilan à faire avec les représentants du personnel sur le télétravail et travailler également sur le management de la performance.
- **Dans notre stratégie**
 - Le client : il faut progresser sur la qualité de service
 - Notre entreprise est encore trop complexe et technocratique, il faut simplifier, déléguer, renoncer à faire des choses inutiles, faire les bonnes choses : EasyAXA

« On peut être fier de ce qu'on a fait collectivement, avec un dialogue social qui a su s'adapter positivement. Toutes les sociétés sont en déconfinement, nous devons gérer notre souci de protéger nos collaborateurs mais retrouver nos clients, nos challenges, faire en sorte de servir les clients et la société. »

« Nos boîtes ont été touchées, majoritairement c'est un impact fort, et c'est la 1ere fois que ce niveau de déviation du résultat a été constaté. Mais nous sommes loin d'être en danger grâce à des bons produits et un personnel engagé. »



LA SUBVENTION REPAS EST-ELLE ADAPTÉE À LA SITUATION COVID ?

Vous êtes nombreux à nous interpeller sur l'absence de subvention repas depuis le mois de mars et la période quasiment ininterrompue de travail à distance.

Si la législation impose aux entreprises qui délivrent des tickets restaurant de maintenir cette indemnité les jours télétravaillés, elle n'impose pas à celles qui proposent un service de restauration de compenser l'indemnité repas non perçue. Elle ne l'interdit pas non plus...

Vos élus UDPA appellent lors de chaque CSE et CSSCT à être entendus sur ce point. Nous maintiendrons ce cap et intégrerons ce volet dans la renégociation des accords de télétravail qui devrait débiter fin 2020.

Nous demanderons, à défaut de subvention, de pouvoir bénéficier de tickets restaurant ou de services de livraison de repas à domicile, nouvelles prestations sur lesquelles s'engagent les partenaires tels que Sodexo.



La restauration est un élément majeur de la qualité de vie au travail, celles et ceux qui se rendent sur site ont constaté de manière unanime la dégradation des prestations servies à Enjoy, que la crise ne justifie pas surtout lorsqu'on les compare aux prestations des Terrasses à Nanterre et même du self de Java. Nous avons demandé à la direction d'adopter un discours plus ferme avec Sodexo afin que les prestations redeviennent acceptables et que les espaces soient adaptés à la fréquentation du restaurant.

Nous avons lancé une enquête sur ce thème : [Exprimez-vous ICI !](#)

FRAIS ENGAGÉS PAR LE SALARIÉ EN TÉLÉTRAVAIL

L'UDPA demande d'une part que l'allocation soit réévaluée tenant compte de la situation actuelle et d'autre part que toutes les nouvelles signatures d'adhésion au télétravail soient rétroactives au 15 mars 2020.

Ce que dit l'URSSAF

Lorsque le salarié en situation de télétravail, régi par le contrat de travail ou par convention ou accord collectif, engage des frais, une allocation forfaitaire versée par l'employeur sera réputée utilisée conformément à son objet et exonérée de cotisations et contributions sociales dans la limite globale de 10 € par mois, pour un salarié effectuant une journée de télétravail par semaine.

Ces éléments pris en compte correspondent aux frais fixes et variables du local mis à disposition par le salarié ainsi qu'aux dépenses affectables à l'activité professionnelle : mobilier, équipement, connexion.

Lorsque le montant versé par l'employeur dépasse ces limites, l'exonération de charges sociales pourra être admise à condition de justifier de la réalité des dépenses professionnelles supportées par le salarié (cf. [tableau évaluation des frais engagés par le salarié en télétravail](#)).

Ce qu'en interprète l'UDPA

Pour un salarié qui fait 2 jours de télétravail par semaine, cela correspond à 20€ par mois soit l'équivalent des 240€ d'allocation annuelle de 2019 mais **sans justificatif et de plein droit**.

Depuis le mois de mars 2020, c'est 4 jours par semaine quand ce n'est pas 5 ce qui correspond à peu près à **450€ d'allocations sans justificatif et de plein droit** pouvant être exonérées de cotisations.

SEMAINE DE LA RESPONSABILITÉ AXA GO

Nous pensons à l'UDPA qu'il faut saluer les bonnes initiatives ! Aussi sommes-nous heureux de revenir dans ces colonnes sur la **dixième édition de la « Semaine de la responsabilité sociétale d'entreprise » – la CR week –**, qui a eu lieu la semaine dernière. Le focus était placé cette année sur le numérique durable mais de nombreux sujets ont été abordés par ailleurs, avec des problématiques techniques, climatiques, sociales (inclusion numérique)...



Nous avons relevé le jeu « Power challenge » – questions faciles et avec des liens très intéressants. En voici trois, un peu au hasard :

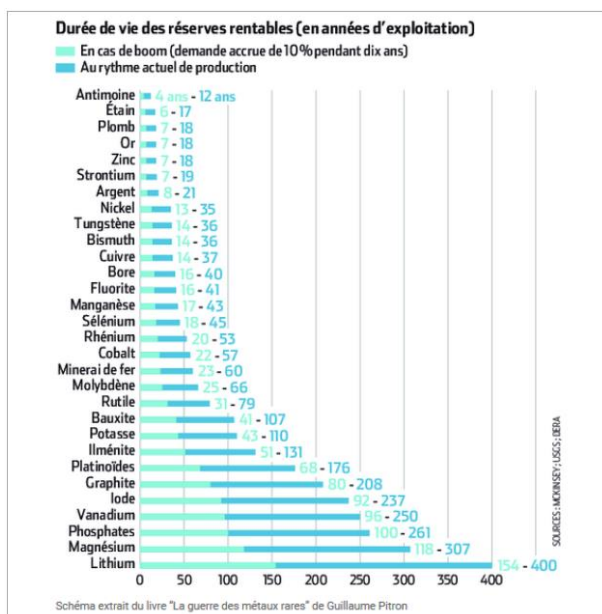
- Introduction « [Digital sustainability @ AXA GO](#) ».
- « La tragédie électronique » ("<https://vimeo.com/ondemand/ewastevf>").
- « [Carbonalyser](#) » : l'extension de navigateur qui révèle combien surfer sur le web coûte au climat.

Nous avons suivi spécifiquement l'« Exposition numérique durable | visite accompagnée avec Point de M.I.R », à Enjoy, relative à l'exploitation des ressources requises pour le numérique. Avec le rappel de faits pour le moins préoccupants (graphique). Présentation complète [ici](#).

Nous avons également assisté au *webinar* Microsoft sur la gestion de leurs *data centers*. Sous une bonne couche de communication *corporate*, une réflexion poussée et des investissements massifs sur la gestion de l'énergie et des initiatives un peu dingues, comme ces modules bourrés de serveurs, pourvus de ballasts et immergés en Mer du Nord...

Félicitations à l'équipe chargée de l'organisation et de l'animation dans le contexte actuel !

Nous continuerons de notre côté à suivre le sujet avec un intérêt soutenu. C'est l'ensemble de l'UDPA d'AXA en France qui se mobilise autour de tables rondes sur la Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE).



A vos côtés, chaque jour



Tout de GO

AXA Group Operations



LE NOUVEAU SITE WEB DE L'UDPA EST EN LIGNE !

L'UDPA a rénové son site web pour que vous soyez encore mieux informés.
Retrouvez-nous sur le seul site syndical dédié à 100% à la vie sociale
du groupe AXA en France :

NOUVEAU
SITE WEB

<https://www.udpa-axa.org>

Désormais vous pouvez y retrouver régulièrement des actualités concernant AXA GO mais aussi les autres entités d'AXA dans lesquelles l'UDPA est représentée : AXA France, AXA XL, SOGAREP, AXA Banque, etc.

Un espace adhérent permet à ceux qui ont astucieusement souscrit une cotisation à l'UDPA d'avoir accès à de nombreux documents très utiles:

- ✓ L'ensemble de nos accords d'entreprise (RSG, AXA GO),
- ✓ Les accords de la branche Banque – Assurance,
- ✓ Les derniers tracts diffusés par vos élus préférés,
- ✓ Des fiches pratiques sur plein de thèmes à découvrir,
- ✓ Et plein de belles choses utiles à venir !



J'adhère à l'UDPA



Pour nous contacter: udpa-axa-go@axa.com

Ouvert tous
Les Jours

Nous continuerons par ailleurs à publier régulièrement des informations sur le **site Yammer de l'UDPA** : [UDPA-UNSA AXA Group Operations](#)

VOS ÉLUS SONT LÀ POUR TOUTE QUESTION



Thierry Bastide
06.79.51.36.85



Frederic Dortomb
06.31.34.56.54



Ange-Yannick Kombé
06.49.45.38.07



Hubert Laurioz
06.45.97.12.12



François Tixier
06.07.82.59.41